



**INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE**

**Enseignement secondaire**

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

**Tél : 085/ 310 403**

E-mail : institut@flone.be

4-5-6

## **A l'attention des élèves externes ayant loué un casier et de leurs parents**

Flône, mai 2024

Chers élèves, chers parents,

Voici les modalités de remise des clés de casiers. Si toutes les conditions de remise de la clé sont remplies, le montant de la caution (15,00 €) sera décompté de votre dernière facture.

Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, il est primordial que chacun se soumette aux quelques consignes ci-dessous :

- Au jour et à l'heure indiqués (voir verso), les élèves se présenteront dans le couloir de leur casier. Celui-ci aura déjà été **auparavant complètement vidé** (y compris des déchets !).
- Un éducateur sera présent. Il vérifiera l'état du casier et reprendra la clé.
- **Si un élève a égaré sa clé**, il se présentera également auprès de l'éducateur. Celui-ci ouvrira le casier pour lui permettre de le vider. La somme de 15,00 € ne sera pas déduite de votre facture. De même **si un élève a oublié sa clé**, la procédure est identique.
- L'élève qui se trouverait dans l'incapacité de rendre sa clé en temps voulu (absence, problème de clé, oubli.) devra prendre rapidement contact avec le secrétariat (casiers se trouvant dans le bâtiment principal), Monsieur Fivet (casiers se trouvant au bâtiment R ) ou Monsieur Pirson (casiers se trouvant au bâtiment T). Si le retard est dû à une négligence de l'élève, le montant de la caution ne sera pas décompté dans son intégralité (1,00 € d'amende par jour de retard).

En vous remerciant d'ores et déjà pour le sérieux dont vous ferez preuve pour la remise de ces clés, nous vous prions de croire, chers élèves, chers parents, en nos sentiments les meilleurs.

G. Gilles, pour l'économat,  
C. Dirick, éducatrice responsable  
des locations de casiers.